

Département de la Seine Maritime
Arrondissement du Havre
Canton d'Octeville sur Mer
Commune de
FONGUEUSEMARE
Tél. : 02.35.29.30.64
mairie-fongueusemare@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le N° 268.2024
ID : 076-217602689-20241213-268_2024_44-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le treize décembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie PETIT, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Valérie PETIT, Eric MICHEL, Jacques CHAMBRELAN, Dominique LEBIDEAU, Joël DUTOT, Emmanuel PASQUIER, Sandrine LO FONG, Damien HENRI

Absents excusés : Fabien PAREYT, Corinne VERRIER, Hélène VIRET,

Secrétaire de séance : Emmanuel PASQUIER

<u>Nombre de membres</u> :	<u>Date de convocation</u> :	06.12.2024
- en exercice : 11	<u>Date d'affichage</u> :	06.12.2024
- présents : 08		
- votants : 07	Pour : 07	Contre : 0
		Abstentions : 0

OBJET : RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE ET LOGEMENT

Monsieur HENRI ne prend pas part au vote

Madame le Maire présente la nécessité de réaliser la rénovation énergétique de la mairie et du logement communal, notamment en remplaçant les menuiseries existantes.
Elle présente les devis reçus après consultation d'entreprises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De retenir le devis de l'entreprise Vandermeersch d'un montant de 6 035€ HT pour le remplacement des menuiseries de la mairie et du logement communal.
- de solliciter les subventions de l'Etat, du Département, et le fonds de concours de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.
- d'autoriser le Maire à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à ce projet.
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
A FONGUEUSEMARE, le 13 décembre 2024.

LE MAIRE,



Valérie PETIT